



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 18 : Développement des capacités et soutien à la mise en œuvre — Politique et activités

LE POINT DE VUE DE L'INDE SUR LES COURS D'AÉRONAUTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

(Note présentée par l'Inde)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note expose la perspective stratégique de l'Inde et les initiatives nationales en matière de développement des compétences et de renforcement des capacités en aviation, en mettant l'accent sur les programmes structurés d'éducation et de formation dans le domaine de l'aviation. L'Inde souligne la demande croissante de professionnels de l'aviation dans toutes les disciplines, stimulée par la croissance exponentielle du trafic aérien, et plaide en faveur d'une collaboration régionale et mondiale pour développer une formation aéronautique de qualité dans le cadre de l'initiative de l'OACI « Aucun pays laissé de côté ».

L'Inde propose ce qui suit :

- a) encourager la coopération mondiale relativement à l'harmonisation des programmes d'aviation pour les professionnels de l'aviation et les autres professionnels ;
- b) appuyer l'OACI dans l'élaboration de cadres pour les centres d'excellence régionaux ;
- c) faciliter les investissements des États membres dans les programmes de formation et de bourses d'études dans le domaine de l'aviation ;
- d) promouvoir l'innovation dans l'acquisition de compétences aéronautiques par l'intermédiaire de plateformes numériques et hybrides.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) appuyer l'infrastructure numérique de l'enseignement de l'aviation au niveau mondial ;
- b) augmenter le nombre de membres et les capacités de TRAINAIR PLUS pour les pays en développement ;
- c) normaliser le programme des cours d'aviation à l'échelle mondiale ;
- d) résorber l'écart entre le programme d'études et les possibilités d'emploi ;
- e) faciliter les cadres de transférabilité des crédits entre les États membres de l'OACI ;
- f) mobiliser des fonds et des programmes de bourses pour le développement des compétences ;
- g) partager les données : les États membres devraient tenir à jour un supplément numérique national répertoriant les organismes de formation aéronautique afin de faciliter la mobilité des candidats et le contrôle de la qualité.

Objectifs stratégiques :

La présente note de travail se rapporte à tous les objectifs stratégiques.

<i>Incidences financières :</i>	
<i>Références :</i>	Initiative relative à la Prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP) de l'OACI Programme TRAINAIR PLUS Résolution A39-29 de l'Assemblée sur le NGAP Doc 9082, <i>Politique de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne</i> Doc 9562, <i>Manuel sur l'économie des aéroports</i> Doc 9161, <i>Manuel sur l'économie des services de navigation aérienne</i>

1. INTRODUCTION

1.1 L'Inde connaît l'un des taux de croissance les plus rapides de l'aviation civile dans le monde, avec un besoin planifié de plus d'un million de professionnels de l'aviation (pilotes, ingénieurs, ATCO, agents d'escalaire, etc.) au cours des deux prochaines décennies. Face à cette situation, l'Inde a développé un écosystème diversifié et en croissance d'établissements de formation aéronautique et de programmes universitaires.

1.2 Conformément à la stratégie de l'OACI relative à la Prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP) et aux principes de TRAINAIR PLUS, l'Inde a lancé de nombreuses initiatives nationales, tout en encourageant les partenariats public-privé, les collaborations internationales et l'adoption de nouvelles technologies pour un apprentissage efficace.

2. ANALYSE

2.1 Approche structurée de l'enseignement de l'aviation en Inde :

- a) **Filières diversifiées** : l'Inde propose un large éventail de programmes liés à l'aviation (diplômes, certifications et licences), couvrant les domaines opérationnel, technique, de la gestion et de la sécurité. Ces programmes mènent notamment à des diplômes de premier cycle et de deuxième et troisième cycles en gestion de l'aviation et de l'aérospatial, en maintenance des aéronefs et en formation des pilotes (CPL/ATPL) ;
- b) **Harmonisation du cadre national de compétences** : les programmes de compétences en aviation sont harmonisés avec le Cadre national de qualification des compétences (NSQF), ce qui assure l'uniformité du développement des compétences à tous les niveaux ;
- c) **Formations innovantes** : l'Inde encourage l'apprentissage mixte, la formation basée sur la simulation et les cours numériques, y compris dans les nouveaux domaines tels que les vols de drones, l'IA dans l'aviation et la cybersécurité.

2.2 Principales institutions et infrastructures – L'enseignement de l'aviation en Inde s'appuie sur les éléments suivants :

- a) **Rajiv Gandhi National Aviation University** – Première université indienne spécialisée dans l'aviation civile ;

- b) **Indira Gandhi Institute of Aviation Technology** – Centre de formation de pilotes et d'AME ;
- c) **Organismes de formation au vol (FTO)** – Plus de 35 établissements approuvés par le DGAC ;
- d) **Universités privées et écoles d'aviation** proposant des programmes alignés sur l'IATA/l'OACI.

2.3 Programmes nationaux de renforcement des capacités – Les initiatives de l'Inde en matière de développement de la main-d'œuvre dans le secteur de l'aviation sont les suivantes :

- a) **Mission Skill India et collaboration avec la NSDC** : soutient les programmes d'études normalisés, la certification et les partenariats avec le secteur ;
- b) **Programmes de formation destinés aux pilotes de drones et sur les UAS** : donnés par des RTPO certifiés, contribuant à l'acquisition de nouvelles compétences et à la conformité avec les politiques de l'OACI en matière d'UTM et d'UAS ;
- c) **Programmes de logistique aérienne et de fret** : Développés en collaboration avec les IIM et les organismes de logistique, ces programmes portent sur la chaîne logistique et la gestion du fret.

2.4 En dépit d'une croissance robuste, l'Inde note certaines difficultés :

- a) caractère abordable de la formation pour les étudiants issus de régions éloignées ou mal desservies ;
- b) nécessité d'harmoniser la délivrance des licences et la reconnaissance des crédits à l'échelle mondiale ;
- c) élargissement de l'accès à la formation dans les zones non métropolitaines et régionales.

3. CONCLUSION

3.1 L'Inde réitère sa détermination à investir dans le capital humain de l'aviation et invite l'OACI et les États membres à collaborer à la constitution d'une main-d'œuvre résiliente, inclusive et parée pour l'avenir dans le secteur de l'aviation.